

Approche pédagogique d'Afiph Emploi Compétences

Afiph Emploi Compétences s'inscrit dans une démarche de pédagogie adaptée qui s'adresse à tous les publics fragilisés.

Adaptation par la conception de nos formations notamment au travers des références retenues avec en fil conducteur :

- **l'autodétermination et le pouvoir d'agir** : ce concept s'articule autour de trois grands principes :
 - 1- tous les enjeux sont légitimes et ils le sont du seul fait de leur existence. Nier les enjeux de quelqu'un, c'est l'exclure de la définition du problème
 - 2- Les acteurs sont des personnes et l'on ne peut effacer la personne qui constitue l'acteur. Quelle que soit l'appellation donnée à l'acteur, un usager, un demandeur d'emploi, un patient, un militant, un handicapé, cet acteur est avant tout une personne.
 - 3- Enfin, seule l'action est médiatrice, il n'est possible de convaincre une personne qu'elle peut réussir uniquement en lui disant qu'elle le peut. La mise en mouvement par l'action est le pivot du développement du pouvoir d'agir. Ce principe est simple et complexe à la fois, pour parvenir à s'affranchir des difficultés, il faut pouvoir agir sur ces dernières.

Le Développement du Pouvoir d'Agir des Personnes et des Collectivités (DPA PC) soutient qu'il n'est pas nécessaire d'avoir changé pour changer et qu'il n'y a pas de conditions préalables pour développer son pouvoir d'agir.

- **La pair-aidance** : cette pratique polymorphe repose sur le partage de savoirs expérientiels issus d'une expérience particulière et généralement stigmatisante. Pour accompagner d'autres personnes confrontées à des expériences similaires, le pair-aidant affiche son parcours et s'appuie sur son expérience c'est l'une des conditions d'existence de la pair-aidance.

Ces deux principes amènent AEC à poser l'hypothèse d'un modèle pédagogique reposant sur les savoirs expérientiels de la personne quel que soit là où elle en est de son parcours.

Ce modèle dépasserait les phénomènes de stigmatisation et d'auto-stigmatisation et favoriserait les apprentissages comme les parcours de réussite.

Adaptation par l'attention portée aux évolutions et aux pédagogies alternatives notamment :

- en développant **la pair-formation**, en tant que pédagogie solidaire et innovante, adaptée aux publics éloignés de la formation et de l'emploi parce que portée par eux et valorisant les savoirs expérimentiels.
- en s'orientant vers la **conception universelle de l'apprentissage CUA**, en tant que stratégie éducative profitable à tous, que les apprenants aient ou non des besoins particuliers.

Adaptation par la mise en œuvre des recommandations nationales et européennes notamment :

- en accompagnant à la compréhension et à la conceptualisation pour aider chaque individu à assimiler le contenu de la formation et à l'appliquer dans un contexte professionnel ou social
- en encourageant les apprenants à reformuler pour vérifier la compréhension et stimuler la réflexion
- en soutenant la concentration et la mémorisation afin de renforcer les connaissances transmises par le biais de répétition pendant la formation
- en adaptant le rythme pour permettre le temps nécessaire à l'assimilation
- en tenant compte des facteurs de vulnérabilité par une posture rassurante du formateur et une adaptation du contenu afin de renforcer la confiance des participants

Adaptation par la mise en forme des contenus :

- en choisissant des éléments de communication adaptés,
- en favorisant la méthode FALC (Facile A Lire et à Comprendre)
- en privilégiant les supports visuels